

Distribué par :

Z.A de Gesvrine - 4 rue Képler - B.P.4125  
44241 La Chapelle-sur-Erdre Cedex - France  
t. : +33 (0)2 40 93 53 53 | f. : +33 (0)2 40 93 41 00  
commercial@humeau.com



w w w . h u m e a u . c o m

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Kjeltabs ST

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Kjeltabs ST

Numéro du produit AA09

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Catalyseur.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Thompson and Capper  
Hardwick Road  
Astmoor Industrial Estate  
Runcorn  
Cheshire  
WA7 1PH  
T:+44(0)1928 573734  
F:+44(0)1928 580694  
enquiries@thompsonandcapper.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44(0)1928 573734 (0900 - 1700)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Non classé.

Dangers pour l'environnement Non classé.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non classé.

#### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.

## Kjeltabs ST

<b>Ingestion</b>	Donner rapidement de grandes quantités d'eau à boire à la personne touchée pour diluer le produit chimique avalé. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
-----------------------------	--

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
---------------------------------------	---

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Un feu créé : Oxydes de : Soufre.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Eviter l'inhalation de poussières.
----------------------------------	------------------------------------

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas rejeter dans les égouts.
--	---------------------------------

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Eviter la formation et la dispersion de poussières. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.
------------------------------	--

### 6.4. Référence à d'autres sections

<b>Référence à d'autres sections</b>	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.
--------------------------------------	---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Précautions d'utilisations</b>	Aucune recommandation particulière.
-----------------------------------	-------------------------------------

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Kjeltabs ST

**Précautions de stockage** Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver le récipient bien fermé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.

**Protection des mains** Porter des gants de protection. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

**Autre protection de la peau et du corps** Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété. Porter un masque à poussières approprié.

**Mesures d'hygiène** Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes.

**Protection respiratoire** Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Comprimé
<b>Couleur</b>	Gris. Tacheté
<b>Odeur</b>	Sans odeur.
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Non disponible.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Non disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

## Kjeltabs ST

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 100 000,0

#### Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 700 000,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 3 000,0

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 5 000,0

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 3550 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: 890 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CI<sub>50</sub>, 72 hours: 2900 mg/l, algues

### Informations écologiques sur les composants

#### Sulfate de potassium

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 3550 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: 890 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CI<sub>50</sub>, 72 hours: 2900 mg/l, algues

#### SÉLÉNIUM

**Toxicité aiguë - poisson** LC<sub>50</sub>, 96 hours, 96 heures: 1 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)  
CL<sub>50</sub>, 96 hours: 1 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours, 48 heures: 0.43 mg/l, Daphnia magna  
CE<sub>50</sub>, 48 hours: 0.43 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 hours, 72 heures: > 100 mg/l, Selenastrum capricornutum  
CI<sub>50</sub>, 72 hours: 99 mg/l, algues

### 12.2. Persistance et dégradabilité

## Kjeltabs ST

**Persistence et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

### Informations écologiques sur les composants

#### Sulfate de potassium

**Persistence et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

#### SÉLÉNIUM

**Persistence et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### Informations écologiques sur les composants

#### Sulfate de potassium

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

#### SÉLÉNIUM

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

### Informations écologiques sur les composants

#### Sulfate de potassium

**Mobilité** Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

#### SÉLÉNIUM

**Mobilité** Pas de données disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### Informations écologiques sur les composants

#### Sulfate de potassium

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### SÉLÉNIUM

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

## Kjeltabs ST

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

### Informations écologiques sur les composants

#### Sulfate de potassium

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

#### SÉLÉNIUM

**Autres effets néfastes** Le produit contient une substance qui est nocive pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

##### **Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Kjeltabs ST

### Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### SECTION 16: Autres informations

<b>Date de révision</b>	14/07/2015
<b>Révision</b>	8
<b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>	Non classé R23/25 Toxique par inhalation et par ingestion. R33 Danger d'effets cumulatifs. R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.